

Nouméa, le 22 MAR. 2006



Division  
des Examens et Concours

VR/DEXCOJLR/KH  
n° 3211/206

Affaire suivie par  
katia HMALOKO  
Bureau 220  
Téléphone  
(687) 26.61.70  
Fax  
(687) 26.61.73  
Mél.  
dexco  
@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

## CIRCULAIRE AVIS DE CONCOURS

### DESTINATAIRES :

- tout établissement, service et division relevant du Vice-Rectorat.

**OBJET :** Concours interne de recrutement d'adjoints administratifs (spécialité administration générale) du Ministère de l'Éducation Nationale, organisé au titre de l'année 2006, centre de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

### Référence :

- Arrêté du 01 février 2006.

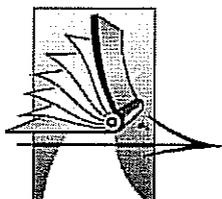
Un concours *interne* de recrutement *d'adjoints administratifs (spécialité administration générale)* des services déconcentrés du Ministère de l'Éducation Nationale est ouvert *au titre de l'année 2006*.

- Nombre de postes offerts : 5
- Affectation : Nouvelle-Calédonie
- Lieu d'épreuves : NOUMEA
- Dates prévisionnelles des épreuves :

- \* le mardi 25 juillet 2006 pour les épreuves d'admissibilité
- \* à partir du lundi 25 septembre 2006 pour l'épreuve d'admission

### CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS INTERNE D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de service civils effectifs. Aucune limite d'âge n'est opposable aux candidats.





2 / 2

## INSCRIPTIONS

- Les dossiers d'inscription seront disponibles :
  - sur le site internet du Vice-Rectorat : [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc) (imprimé format A3 recto-verso),
  - dans les collèges et lycées publics, sur demande
  - à l'accueil du Vice-Rectorat, 22 rue JB Dezarnaulds centre ville
  
- les dossiers dûment complétés seront :
  - soit déposés à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le vendredi 12 mai 2006 à 16 heures** (dates de clôture des inscriptions) ;
  - soit confiés aux services postaux, **en recommandé simple**, en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition, portant l'adresse ci-dessus, **soit timbrée du vendredi 12 mai 2006 minuit au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier déposé ou posté hors délai ne pourra être pris en considération.  
Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

## NATURE ET PROGRAMME DES EPREUVES

Tous les renseignements concernant la nature et le programme des épreuves sont disponibles sur le site internet du Vice-Rectorat ou pourront être trouvés sur le Recueil des Lois et Règlements du Ministère de l'Education Nationale (volume VI, tome 2, chapitre 623-Ob).

Le Vice-Rectorat  


Michel BARAT